

C'est sans doute pour contribuer à cet heureux résultat, que les Evêques du Canada et le Saint Père lui-même ont déjà enjoint à nos journaux la plus stricte réserve, quand il s'agit de traduire devant l'opinion publique nos maisons d'éducation.

Nous croyons nécessaire, N. T. C. F., de rappeler ici les paroles de la Lettre Pastorale des Pères du Cinquième Concile de Québec, en date du 22 mai 1873.

“ Et puisque l'occasion s'en présente, disent les Pères  
 “ de ce Concile, nous vous dirons aussi un mot d'une  
 “ institution catholique qui fait la gloire de la ville de  
 “ Québec. Nous avons vu avec peine l'Université  
 “ Laval exposée à des accusations fort graves en fait de  
 “ doctrine. Sur les instances de ceux qui en ont la  
 “ direction, nous leur avons demandé des explications  
 “ sur bon nombre de points importants et fondamentaux  
 “ de l'enseignement catholique, et nous avons la joie de  
 “ constater ici publiquement que les réponses nous ont  
 “ paru tout-à-fait satisfaisantes sous le rapport de  
 “ l'orthodoxie et de la volonté de se conformer en tout  
 “ aux volontés du Saint Siège. Sans juger ici le passé,  
 “ nous voulons qu'à l'avenir, quiconque croirait devant  
 “ Dieu avoir un grief contre cette institution catholique  
 “ ou quelqu'autre, le fasse non pas devant le tribunal  
 “ incompétent de l'opinion publique, par la voie des  
 “ journaux, mais devant ceux que les saintes lois de la